

Menomblet, le 25/02/2020

Objet : Enquête Publique
demande de renouvellement et d'extension de la carrière du « Danger ».

Monsieur SCHALDENBRAND,

C'est en tant que salariée de la Société Kleber MOREAU, depuis 1993, que je souhaite vous adresser ces quelques observations.

En effet, il me semble important de vous expliquer les motivations qui me poussent à soutenir le projet d'autorisation environnementale de renouveler l'autorisation d'exploiter et d'étendre l'exploitation de la carrière dite du « Danger » à St Vincent sur Graon.

Depuis plus de 25 ans que je travaille pour les carrières K MOREAU j'ai vu l'exploitation du Danger vivre au rythme de l'économie avec plus ou moins d'activité. A ce jour c'est une carrière qui fournit de plus en plus de matériaux du fait des divers marchés et chantiers à proximité (dont la réfection de la ligne SNCF « La Roche sur Yon – La Rochelle ») et de la fermeture de carrières concurrentes.

C'est de cette carrière que dans l'urgence, juste après le passage de la tempête Xynthia, sont partis la majeure partie des matériaux d'enrochements de divers calibres pour la reconstruction et la sécurisation des digues de la côte Vendéenne.

De nombreux collègues travaillent sur le site du Danger, et de nombreuses entreprises sous-traitantes fournissent matériels, consommables (...) pour l'entretien et le bon fonctionnement de tout le matériel utile à l'extraction, la production et la commercialisation de nos matériaux. La non autorisation d'exploiter et d'étendre l'exploitation mettra ce système économique et social à mal et provoquera sans aucun doute une faille dans le secteur géographique de St Vincent sur Graon.

En ce qui concerne les services administratifs : paie, commercial, facturation et comptabilité générale, le site du Danger demeure un site générant un travail considérable et qu'il serait inquiétant de perdre pour la pérennisation de nos emplois.

En ce qui concerne l'environnement, ma société dispose de moyens modernes et toujours plus innovants pour le respect de l'environnement et des riverains. De nombreuses réunions avec ceux-ci permettent de trouver des solutions aux problèmes rencontrés, Monsieur Pineau (responsable foncier de l'étude) et notre Directeur Jérôme Henry sont toujours à l'écoute et en recherche du bien vivre en harmonie avec nos voisins.

De plus il s'agit d'un site de transit de matériaux inertes. Ce process de récupération des matériaux pour les recycler ou recomposer rentre complètement dans l'aire du temps qui vise à ne pas gaspiller notre matière première et réutiliser ce qui peut l'être.

J'espère avoir retenu votre attention et que mes observations influenceront positivement sur l'avis qu'émettra le Préfet en faveur de notre demande de renouvellement et d'extension de la carrière du « Danger ».

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Claire BAZIREAU
Assistante commerciale
Carrières Kleber MOREAU

